

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 97 (1994)

Vorwort: Avant-propos
Autor: Kohler, François

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS

par François Kohler

A l'invitation du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation (CEH), une septantaine de personnes se sont réunies à Porrentruy, le 26 mars 1994, pour débattre d'un problème qui ne concerne pas seulement les historiens et les enseignants en histoire, mais bien la société en général. Lors du colloque d'Amiens de mars 1968 sur le thème de l'école et la vie, un participant rappelait qu'il s'agissait de «réfléchir ensemble sur le problème le plus important qui se pose à une société, celui de l'éducation de sa jeunesse».

Société d'histoire régionale, le CEH a une double vocation: encourager la recherche sur le passé jurassien (dans la perspective de la Nouvelle Histoire), stimuler la réflexion sur les problèmes que l'actualité pose aux historiens. Les douze colloques déjà organisés par le CEH ont d'abord permis à de jeunes chercheurs de confronter les résultats de leurs travaux aux attentes d'un public intéressé. Ils ont été l'occasion d'ouvrir le débat entre historiens et acteurs de la vie politique, économique, sociale et culturelle sur des sujets tels que les transports, la régionalisation, l'évolution économique, la vie politique et sociale, la tradition orale et l'identité jurassienne.

Le thème de ce treizième colloque a été suggéré par une interpellation au sujet d'une mesure particulière prise dans le cadre de la réforme scolaire mise en route tant dans le canton de Berne que dans celui du Jura. En été 1992, la Société jurassienne d'Emulation était invitée à réagir face à l'adoption d'un nouveau plan d'études prévoyant la diminution des heures consacrées à l'enseignement du français et de l'histoire dans l'école secondaire jurassienne. D'une part, la section de Delémont s'était fait l'écho de l'inquiétude de certains enseignants, d'autre part, le Rassemblement jurassien avait demandé d'appuyer une requête de ne pas diminuer les heures d'histoire et de français. Dans sa lettre du 8 juillet 1992 adressée au gouvernement de la République et Canton du Jura, le RJ s'inquiétait du projet visant à diminuer le nombre d'heures d'enseignement de l'histoire, alléguant que le mouvement de libération ne serait pas parvenu à ses fins, si les Jurassiens n'avaient pu – grâce à cet enseignement – conserver la conscience de leurs racines historiques et ainsi de leur appartenance au peuple jurassien.

Le CEH devait-il monter aux barricades, comme certains nous y pressaient, pour défendre une certaine quote-part de l'histoire dans la grille horaire de l'école secondaire? Le Bureau du CEH a pensé que ce n'était

pas son rôle. Mais il a estimé que le problème de l'enseignement de l'histoire méritait une réflexion plus approfondie. Derrière le réajustement de la grille horaire, on pouvait déceler des conceptions divergentes quant aux finalités de l'enseignement de l'histoire. D'où l'idée d'organiser un colloque ayant pour objectif de mieux cerner les enjeux véritables de l'enseignement de l'histoire.

En 1993, le bureau du CEH s'est donc penché sur le problème. Quel doit être le rôle de l'histoire dans l'enseignement? Joue-t-elle un rôle prépondérant dans la formation de l'identité collective, nationale ou régionale? Quelles images du passé proposent les manuels scolaires? Quelle est la place de l'histoire – et de l'histoire régionale – dans les écoles jurassiennes? Doit-elle servir une cause politique: le statu quo ou la réunification?

Aline Paupe fut chargée d'élaborer un projet de colloque. Elle a entrepris les démarches nécessaires auprès de personnes susceptibles d'apporter une contribution pertinente à un débat qui ne concerne pas seulement les historiens et les enseignants, mais également de nombreux acteurs de la vie politique et culturelle, sans oublier les parents. Les questions soulevées dépassant largement le cadre régional, le CEH a jugé nécessaire de poser tout d'abord le problème en termes généraux et comparatifs avant de recentrer l'attention sur la réalité jurassienne.

Pour une présentation plus détaillée de la genèse et de la problématique du colloque finalement intitulé *Enseignements de l'histoire: quels enjeux?*, nous nous permettons de renvoyer le lecteur au numéro 7 de la *Lettre d'information* du CEH (mars 1994). Il y découvrira également deux contributions intéressantes en rapport avec ce thème: Thierry Christe évoque le débat soulevé au sein de l'Emulation en 1862 par un projet de manuel scolaire d'histoire de l'ancien Evêché de Bâle; Claude Hauser présente quelques extraits des réflexions de l'historien Alfred Berchtold ouvrant des perspectives renouvelées pour l'enseignement et l'étude de l'histoire cantonale et régionale.

C'est dans le décor du tout nouveau collège Thurmann que le CEH accueille le premier samedi du printemps les participants à son treizième colloque. Formation de l'identité collective et contenu des manuels étaient les thèmes à l'ordre du jour de la séance du matin.

Dans l'exposé d'ouverture, Henri Moniot, maître de conférences à l'Université de Paris 7, fit part de ses réflexions sur les illusions et quiproquos qu'entretient l'enseignement de l'histoire chez les adultes, concluant son exposé par cette question fondamentale: enseigne-t-on l'histoire pour traiter les besoins des élèves ou pour traiter les soucis des adultes?

Pierre-Philippe Bugnard, professeur de didactique de l'histoire à l'Université de Fribourg et coauteur du manuel *Histoire*, paru aux éditions Fragnières de Fribourg en 1992, après avoir présenté les finalités et

les objectifs de l'enseignement de l'histoire dans le canton du Jura et dans une perspective historique, a évoqué les méthodes didactiques et les moyens d'enseignement, en particulier le rôle du manuel dans la réalisation des objectifs pédagogiques.

Ensuite, Pierre-Yves Châtelain, professeur d'histoire à l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel au Locle, à travers l'évolution des manuels d'histoire suisse utilisés dans l'école primaire neuchâteloise entre 1850 et 1904, a tenté de dégager la vision du passé que les autorités successives entendaient transmettre aux jeunes générations.

L'après-midi fut consacré à la réalité jurassienne. François Laville, responsable de l'enseignement secondaire de la République et Canton du Jura, présenta la situation de l'enseignement de l'histoire dans l'école jurassienne, dont le statut se trouve modifié par la réforme scolaire qui vise à dépasser le cadre traditionnel des disciplines des sciences humaines. Deux enseignants en histoire de Porrentruy, Jean-François Nussbaumer, professeur à l'Ecole secondaire, et Hervé de Weck, professeur au Lycée cantonal, ont fait part des considérations que leur ont inspirées tant la pratique quotidienne de l'enseignement que l'évolution des structures scolaires et des attentes des élèves.

Ce colloque n'avait qu'une ambition: contribuer à poser correctement les questions en évitant les faux problèmes et la nostalgie d'une époque révolue. La publication des exposés présentés lors de cette journée permet de mettre à disposition d'un plus large public des informations et des éléments de réflexions sur un problème qui concerne l'ensemble de la société.

I. AU CONFLUENT DE TROIS AMBIGUITÉS/ AMBIVALENCES

1.1 L'enseignement de l'histoire affiche tour à tour et fréquemment deux sortes de légitimation et deux fonctions:

— la légitimation de l'histoire des nations, une discipline savante, critique, distanciée, «désenchante» par rapport aux sentiments immédiats des individus et des groupes, maîtresse d'énoncés régis par une même posture méthodique et qui ne varie pas ses critères avec ses sujets d'étude;

— la légitimation d'une mémoire ou d'une conscience de groupe, collective, sélective, disensee de ses propres regards réciter du passé qui nous tient à leurs réceptifs où se situe...

